**FICHE AT2.3 *(version 2017)***

**FAVORISER LA MISE EN PLACE DES SERVICES CIVIQUES**   
**SUR LES QUARTIERS**

|  |  |
| --- | --- |
| **Axe transversal** | **Enjeu transversal Jeunesse** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Contexte** | Objectif posé dans le cadre de la convention triennale d’objectifs signée en avril 2013 entre le ministère chargé de la jeunesse et le ministère délégué à la ville. Objectif national fixé par l’agence du service civique : porter la part des jeunes des quartiers de la politique de la ville à à 15 % en 2017.  Eléments chiffrés en ’Indre et Loire pour l’année 2016 :  Part des jeunes des quartiers : 11%  Nombre de missions consacrées partiellement ou intégralement aux quartiers : environ 40. Données inconnues ! |
| **Objectifs et dynamiques** | Inciter les acteurs de la politique de la ville (collectivités et associations) à expérimenter, développer de nouveaux projets au service de la population des quartiers.  Mobiliser les jeunes des quartiers à s’investir pour une cause utile  Leur permettre de vivre une expérience citoyenne enrichissante et valorisante, de découvrir un milieu et de se créer un réseau, dans ou hors quartier prioritaire |
| **Réalisations prévues** | Développer l’information sur ce dispositif auprès des jeunes des quartiers, auprès des structures intervenant en direction des habitants des quartiers  Renforcer le soutien aux structures pouvant en bénéficier : information des structures et accompagnement à l’élaboration des missions.  Mobiliser les chefs de projet des collectivités et les chargés de mission Etat pour promouvoir le dispositif et pour proposer, développer et expérimenter de nouvelles missions, de nouveaux projets au service de la population et en réponse à des besoins identifiés sur les territoires  Mobiliser ces mêmes acteurs pour un suivi global de ces missions sur des quartiers Aider à l’émergence de missions de service civique au bénéfice des habitants des quartiers  Proposer des missions pour lesquelles des jeunes dans le cadre du service civique pourront être des relais à l’émergence et à la mobilisation des habitants, et notamment dans le cadre de la mise en place des conseils citoyens (participation à la promotion des conseils, aller au devant de nouveaux habitants, notamment ceux qui pourraient être sous-représentés…). Aujourd’hui ce type de missions n’émerge pas… Il y a plutôt des missions en milieu associatif en direction de ces publics (sports, culture…) |
| **Effets attendus** | Porter la part des jeunes des quartiers de la politique de la ville à de l’ensemble des volontaires du département en ciblant plus particulièrement les moins diplômés  Augmenter la part des missions proposées au profit des quartiers prioritaires  15 % des jeunes issus des QPV = objectif national = orientations stratégiques du SC pour 2017. |
| **Echelle Territoriale** | Les quartiers de la Politique de la Ville  Et l’ensemble du département pour l’accueil de jeunes des quartiers  Voire au-delà : missions qui peuvent être proposées à ces jeunes en dehors du département, voire à l’étranger. |
| **Animateur** | DDCS  + instruction N° ASC/2014/17 du 14 janvier 2016 |
| **Partenaires mobilisables (dont habitants)**  **Dispositifs mobilisables** | Les collectivités concernées  Les associations, centres sociaux, clubs sportifs, …  La mission Locale, La Ligue de l’Enseignement et le BIJ : diffusion de l’information et accompagnement.  Unis-Cités  Adultes Relais pour la diffusion des informations.  . projet expérimental « Fais ta mission »  . Des actions d’information dans les quartiers (forums, rencontres,…) |
| **Financements mobilisables** | Financements de droit commun : BOP 163, gérés par l'agence du service civique.  Coût pour l'Etat/ mois / volontaire : entre 570 et 770 euros |
| **Calendrier** |  |
| **indicateurs de réalisation** | * Part des jeunes des QPV au service civique * *Statistiques réalisées chaque année par l’agence nationale du S.C..* |
| **Indicateurs d’effets** |  |
| **Liens autres enjeux / fiches « orientations opérationnelles »** | AT2.2 accroitre les mobilités  AT2.4 Mobiliser les jeunes dans les dynamiques participantes mises en place |